

*Message du Sénat*

fiscal inéquitable, ce qui détruira la confiance et la bonne volonté qui doivent régner dans tous les secteurs.

Le public doit savoir que nous n'allons pas accorder au secteur pétrolier des bénéfices et des avantages immérités. Nous lui remettons tout simplement ce qui lui a toujours appartenu. C'est la première fois, depuis de nombreuses années, qu'un gouvernement se préoccupe de rendre le régime fiscal plus juste pour les sociétés et les particuliers. A mesure que les consultations progresseront, le ministère des Finances soumettra à la Chambre des propositions de réforme fiscale du même genre que cette mesure. C'est ce que les Canadiens veulent.

Nous avons un gouvernement qui ne se contente pas d'écouter mais qui se soucie suffisamment des citoyens pour agir. En vertu de l'Accord de l'Ouest, la taxe sur les revenus pétroliers devait disparaître en 1988. Ce n'était pas suffisant et le gouvernement était résolu à mettre cette mesure au premier plan, prouvant ainsi qu'il est capable de répondre aux besoins de tous les Canadiens quand ils se manifestent. Je suis fier de faire partie d'un gouvernement qui adopte une telle attitude, qui prend l'initiative et qui réagit d'une façon responsable et déterminée.

En tant que député de Northumberland—Miramichi, mes honorables collègues peuvent se demander en quoi cette question intéresse mes électeurs. J'y ai fait allusion plus tôt. Cependant, tous les Canadiens peuvent bénéficier de décisions qui apportent force et justice au sein d'un secteur aussi important que le pétrolier. Il y a de l'intérêt des habitants du Nouveau-Brunswick que l'Ouest soit fort et prospère. C'est avec une grande fierté et une grande joie que les gens de la Miramichi ont regardé le monde visiter Expo 86 à Vancouver. C'est également avec grande inquiétude que nous avons vu l'industrie pétrolière être acculée au pied du mur par le Programme énergétique national du gouvernement précédent. Nous savons que ce genre de politique arbitraire peut aussi bien être dirigée contre l'Est que l'Ouest.

Il y a deux semaines, j'ai assisté dans ma circonscription à l'inauguration d'une usine qui a coûté 250 millions de dollars, la plus perfectionnée en son genre au monde. Cette nouvelle usine formera progressivement le pivot de l'activité économique locale. Puis-je compter sur un traitement équitable et sur une politique réfléchie qui favoriseront la croissance de cette industrie dans ma région? Oui, certainement de la part du gouvernement actuel. Voilà pourquoi l'annulation de l'impôt sur les revenus pétroliers revêt tant d'importance pour tous les Canadiens de toutes les régions du pays. Elle signifie que l'excellence de l'industrie sera récompensée, ce qui est dans l'ordre des choses.

**M. Taylor:** Madame la Présidente, j'aimerais formuler un bref commentaire. J'ai beaucoup apprécié le discours du député. Je le félicite pour ce qu'il a dit et pour sa façon de l'avoir dit.

N'étant pas à la Chambre lorsque la taxe sur les revenus pétroliers a été proposée, le député n'a pas entendu les arguments très convaincants des députés de l'Alberta et d'autres régions du pays qui s'y opposaient. Cette taxe était injuste sous les libéraux et elle l'est tout autant sous les progressistes conservateurs. Le changement de gouvernement ne l'a pas rendue plus valable. Il s'agissait d'une taxe sur la production, la seule

du genre au Canada, à ma connaissance. Elle ne s'appliquait certainement pas à la production hydroélectrique au Québec ou en Ontario. Je suis heureux que nous en soyons débarrassés. Je suis d'accord avec le député pour dire que la mesure n'aurait jamais dû être adoptée. J'aurais aimé qu'on ne la propose jamais.

Hier j'ai été quelque peu stupéfié par certaines remarques faites par les députés du parti libéral qui avaient participé à l'adoption de cet impôt, lequel a complètement détruit une industrie dans la province de l'Alberta.

Il y a quelque temps, on était très partisan de prolonger un pipeline de Montréal jusqu'au Nouveau-Brunswick et la région des Maritimes. Le député pourrait-il nous dire si on continue à réclamer un pipeline pour transporter le pétrole et le gaz de l'ouest du Canada à Montréal et jusque dans la région des Maritimes, ou le demande-t-on moins actuellement?

**M. Jardine:** Madame la Présidente, mon collègue a tout à fait raison de dire que je n'ai pas participé au débat sur l'impôt sur les revenus pétroliers. Cependant, lors de ma visite dans les régions productrices de pétrole de l'Ouest, cette question a été soulevée à plusieurs reprises. J'ai dû déclarer mon ignorance à ce sujet parce que je ne connaissais pas toutes ces conséquences pour l'industrie. A toutes les réunions auxquelles j'ai assisté, que ce soit dans des sociétés ou dans des salons, j'ai entendu parler de cette question. Mes collègues de l'Ouest que j'accompagnais m'en ont parlé. En fait, le député d'Athabasca a présenté ses arguments si vigoureusement que nous, de l'Est, avons dû en prendre connaissance. Je suis désolé d'avoir manqué l'occasion quand on en a parlé pour la première fois il y a quelques années.

Quant à un oléoduc, bien que cette question ne fasse pas la manchette des journaux actuellement, c'est un projet que l'Est souhaite voir réalisé. Cela nous donnerait, à nous Canadiens de l'Est, l'occasion de bénéficier du pétrole et du gaz dont le centre et l'ouest du Canada profitent depuis des années.

Comme le député le sait, les produits pétroliers sont plus chers à l'Est que dans le reste du pays, dirai-je. Un oléoduc nous donnerait non seulement l'accès à des produits canadiens, mais il provoquerait également une baisse par rapport au prix actuel.

\* \* \*

[Français]

## MESSAGE DU SÉNAT

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** J'ai l'honneur de faire savoir à la Chambre que le Sénat a transmis un message pour l'informer qu'il a adopté le projet de loi S-2, Loi de mise en oeuvre d'une convention conclue entre le Canada et le Royaume des Pays-Bas, une convention conclue entre le Canada et le Japon, d'un accord conclu entre le Canada et la République populaire de Chine et d'un accord conclu entre le Canada et la République de Malte, en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu, qu'il soumet à l'assentiment de la Chambre.